



# ENJEUX POUR LES SOINS INFIRMIERS ET LES PROFESSIONS DE SANTÉ DU CANTON DE VAUD

*INITIATIVE POUR DES SOINS INFIRMIERS FORTS*

*INVESTPRO: PROGRAMME CANTONAL DE LUTTE CONTRE LA PÉNURIE*

XXIII<sup>E</sup> RENCONTRE

ENTRE LES HAUTES ECOLES DE SANTÉ ET LES INSTITUTIONS PARTENAIRES DE SANTÉ

22 mai 2023

Teresa Gyuriga Perez, Infirmière cantonale Vaud

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE

- ❑ ENJEUX GÉNÉRAUX DU SYSTÈME DE SANTÉ ET CHIFFRES
- ❑ INITIATIVE POUR DES SOINS INFIRMIERS FORTS
- ❑ PROGRAMME INVESTPRO
- ❑ FORMATION PRATIQUE
- ❑ QUESTIONS

# SOMMAIRE

# ENJEUX GÉNÉRAUX DU SYSTÈME DE SANTÉ ET CHIFFRES

# ENJEUX GENERAUX DU SYSTEME DE SANTE

## **FORCES**

Accès au système de santé  
Soins de qualité  
Espérance de vie élevée

## **FAIBLESSES**

Coûts de santé élevés  
Structure axée sur l'aigu  
Travail en silo  
Inégalité des chances  
Prévention et éducation peu développée  
Numérisation peu avancée

## **OPPORTUNITES**

**Changement de paradigme et culture**  
**Soins durables**  
**Patient partenaire**  
Nouveaux modèles de soins  
Nouvelles compétences professionnelles  
Baisse des coûts par une pleine utilisation des compétences  
Demande d'accès aux soins  
Internet, téléphonie, télémédecine

## **DEFIS**

Vieillesse de la population et démographie  
Maladie non transmissibles et chroniques  
Multimorbidité  
Nouvelles pathologies somatiques et psychiatriques  
Epidémies  
**Pénurie de personnel formé**

# EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ET ÉPIDÉMIOLOGIQUE

## D'ici 2040 dans le canton de Vaud

- Croissance de la population de 20-35% (815'000 -> 978'000)
- Augmentation des 65+ de 75%, des 80+ de 90%
- L'espérance de vie en bonne santé à 65 ans augmente (de 11 ans à 14 ans entre 1992 et 2017)
- Mais l'augmentation des maladies chroniques combinée au vieillissement -> augmentation des besoins de soins

# RECOURS AUX SOINS À DOMICILE ET AUX EMS

- 19% des 65+ et 50% des 85+ ont recouru aux CMS en 2021
- En augmentation de 5%
- Recours aux EMS des 65+ < moyenne Suisse (4.4% vs 5.8%)

# CHIFFRES

## CONCERNANT LES PROFESSIONS DES SOINS

- **42.5 %** des soignants tertiaires quittent le volet clinique avant l'âge de la retraite, dont **31.8 %** ont moins de 35 ans **(1)** Dans le canton de Vaud, de 2019 à 2029, cela représentera **769 infirmier-ère-s (2)**.

### BESOIN EN OFFRE EN SOIN DANS LE STRUCTURES COMMUNAUTAIRES **(3)**

- Les cantons fortement orientés vers l'ambulatoire – VD, GE, JU, NE et TI – une augmentation importante du besoin en offres de soins d'ici 2040 est prévue dans plusieurs secteurs :
- EMS : **+55%**
  - Soins à domicile : **+43%**
  - Aide à domicile : **+40%**
  - Structures intermédiaires : **+50%** (courts séjours) et **+32%** (logements pour personnes âgées)

### BESOIN EN RELÈVE INFIRMIÈRE, ASSISTANT-E-S EN SOINS ET SANTÉ COMMUNAUTAIRE, AIDES-SOIGNANT-E-S (2019-2029) **(2)**

- Le système de santé vaudois aura un besoin de relève de **4'000** soignant-e-s avec un diplôme de degré tertiaire à l'horizon 2029, principalement des infirmier-ère-s.
- Si le skill-mix requis dans les EMS devait être revu à la hausse (**30%**), le besoin de relève s'élèverait alors à **4'500** soignants du degré tertiaire.
- Le scénario moyen prévoit ainsi un déficit de **2'000 à 2'500 infirmier-ère-s** d'ici à 10 ans.
- Le système de santé vaudois pourrait manquer de **450 assistant-e-s en soins et santé communautaire et aide-soignant-e-s** dans ces professions en 2029.
- La pandémie a péjoré la situation

(1) OBSAN (01-2021), rapport « Personnel de la santé en suisse : sorties de la profession et effectif »

(2) OBSAN (01-2021) Rapport « Personnel de la santé en suisse : sorties de la profession et effectif » chiffres adaptés pour le canton de Vaud

(3) OBSAN (2022) sur les besoins en structures de soins de longue durée en Suisse jusqu'en 2040 [https://www.obsan.admin.ch/sites/default/files/2022-05/Obsan\\_03\\_2022\\_BERICHT.pdf](https://www.obsan.admin.ch/sites/default/files/2022-05/Obsan_03_2022_BERICHT.pdf) Jenni Kehler Hausteiner – Analyste en systèmes de santé

# INITIATIVE POUR DES SOINS INFIRMIERS FORTS

---



# 1° VOLET : OFFENSIVE DE FORMATION

- **Objectif : encourager la formation dans le domaine des soins infirmiers**
- Trois volets dans l'offensive de formation et différents arrêtés fédéraux
- Soutien de la Confédération à hauteur au total de 502 mio en 8 ans
- Nouvelle Loi (mise en vigueur **Juillet 2024** probablement):
  - *Planification des besoins (Art.2)*
  - *Critères de calculs des capacités de formation (Art.3)*
  - *Rémunération des acteurs de la formation pratique (Art.5)*
  - *Aide à la formation (Art.7)*
  - *Plan de formation (Art.4)*

**Vision politique nationale**  
Groupes de travail nationaux  
OFSP- CDS

**Modification législative vaudoise**  
en cours de réflexion par les juristes

- **Groupe cantonal initiative** : DSAS (DGS) - DEF (DGES) – Direction des deux HES en soins infirmiers
- **Plateforme cantonale de formation** : DEF- DSAS
- **INVESTPRO**

## 2° VOLET : CONDITIONS DE TRAVAIL

L'amélioration des conditions de travail devrait permettre de faire baisser de 40 % le taux de départ de la profession, actuellement élevé. Il s'agit également de faire en sorte que le personnel nouvellement qualifié poursuive dans la profession et que les moyens engagés dans le cadre de l'offensive de formation produisent un effet durable.

### → **Nouvelle loi fédérale sur les conditions de travail adaptées aux exigences professionnelles dans le domaine des soins infirmiers (LCTSI)**

- Destinée à offrir des conditions de travail adaptées aux exigences professionnelles du personnel infirmier.
- Pour permettre une amélioration des conditions de travail satisfaisante, rapide et conforme à la situation donnée, les partenaires sociaux (cantons, entreprises, associations professionnelles) auront l'obligation de négocier une convention collective de travail (CCT).

**Modification législative vaudoise**

**Politique nationale**  
DFI-OFJ- SECO  
Infirmière cantonale (DGS) :  
OFSP- CDS

→ **INVESTPRO**

## **INVESTPRO**

PROGRAMME CANTONAL

LUTTE CONTRE LA PÉNURIE DE PERSONNEL DANS LE  
DOMAINE DE LA SANTÉ ET DES SOINS INFIRMIERS

# VISION – RAISON D'ÊTRE DU PROGRAMME

## VISION

*Grâce au travail en synergie avec tous les partenaires, disposer d'ici 2030 de professionnels de soins, de santé et du socio-éducatif compétents, engagés et en suffisance pour répondre de manière adéquate et ajustée aux besoins évolutifs globaux en santé de la population.*

## Raison d'être du programme

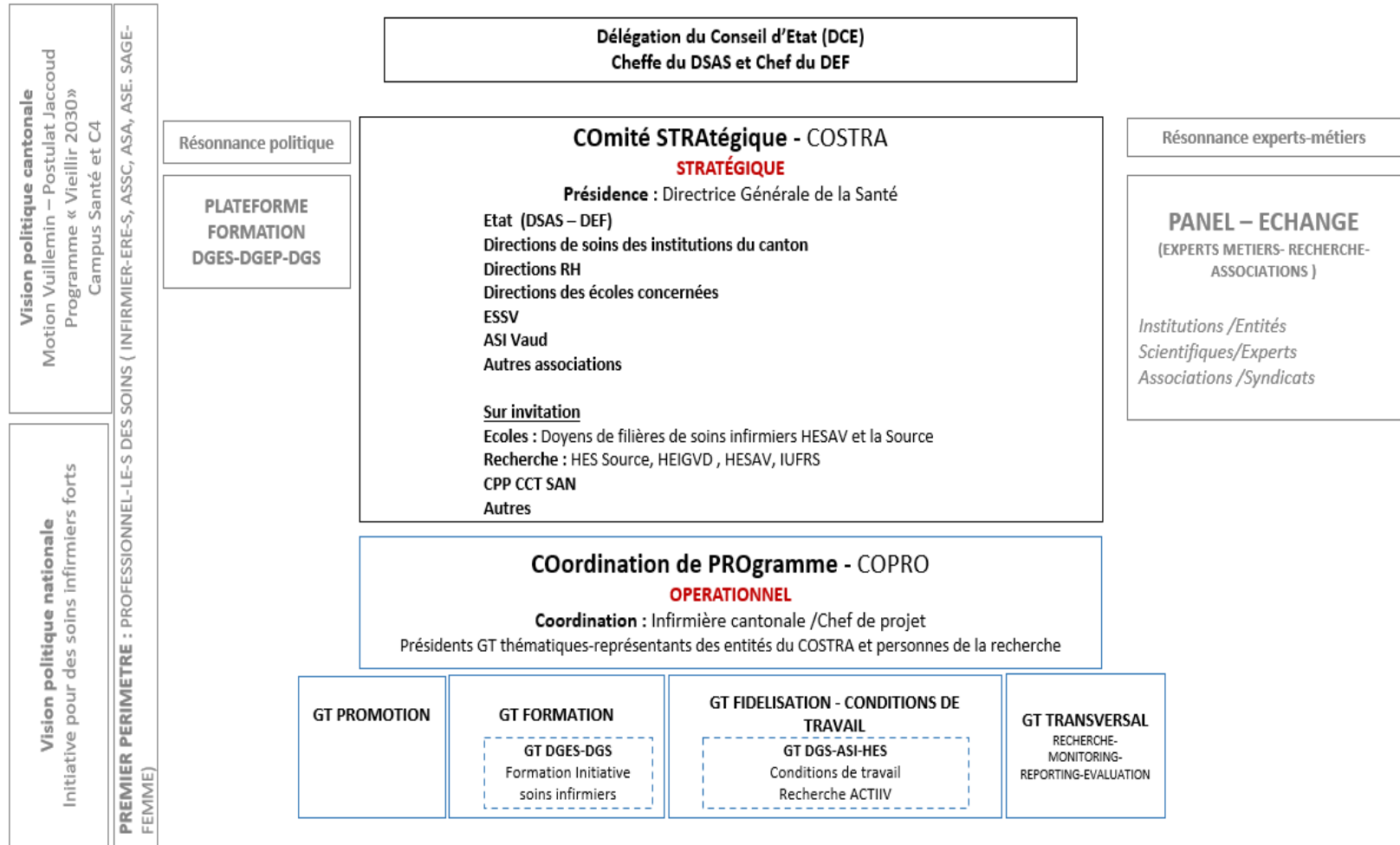
- Coordonner les efforts des parties prenantes
- Encourager les initiatives dans tous les secteurs concernés
- Soutenir financièrement certaines initiatives
- Valoriser les résultats dans une dynamique d'amélioration continue,

# ORGANISATION

## Organisation

DGS, DGCS, version 25.01.23

### Programme de lutte contre la pénurie de personnel dans le domaine de la santé et des soins infirmiers



# FORMATION ET PROMOTION

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

### AXE FORMATION

- Développer l'offre de formation
- Développer les conditions cadres de formation
- Mettre en œuvre le 1er volet de l'initiative pour des soins infirmiers

### AXE PROMOTION

- Promouvoir les professions

# FIDÉLISATION

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Renforcer l'attractivité des professions
- Offrir des conditions cadres durables et évolutives
- Offrir des conditions de travail optimales
- Mettre en œuvre le 2ème volet de l'initiative pour des soins infirmiers

# PROFESSIONNEL-LE-S CONCERNÉ-E-S

## Cible prioritaire

- **Les professionnel-le-s des soins** : infirmier-ère, sage-femme, assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC), aide en soins et accompagnement (ASA), aide-soignant-e et assistant-e socio-éducatif-ve (ASE), assistant-e médical-e

## Dans un deuxième temps – travaux parallèles

- **Les professionnel-le-s médico-techniques de niveau HES**:  
physiothérapeute, ergothérapeute, technicien-ne en radiologie médicale
- **Les profils de soignants de niveau ES**:
  - Technicien-ne en salle d'opération : travaux déjà en cours ESSV
  - Ambulancier-ère
  - Technicien-ne en analyses biomédicales (TAB)



# LES MESURES DE LÉGISLATURE 2022-2027

## ***AXE 1 : Liberté et Innovation***

## ***AXE 3 : Cohésion, proximité et agilité de l'Etat***

### **Mesures: Santé**

- **3.6** Lutter contre la pénurie de personnel dans le domaine de la santé et des soins infirmiers.
- **3.7** Poursuivre la politique de promotion de la santé et de prévention des maladies
- **3.8** Consolider l'organisation du système de santé vaudois tout en agissant plus largement sur la maîtrise de l'évolution des coûts
- **3.9** Accompagner le vieillissement de la population

### **Mesures: Formation professionnelle - Enseignement - Hautes Ecoles - Recherche**

- **1.4** Valoriser et promouvoir la formation professionnelle
- **1.5** Pour pallier les pénuries de personnel identifiées sur le moyen et long terme, adapter les capacités et les modalités de formation
- **1.6** Consolider les hautes écoles (UNIL, HES, HEP)
- **3.3** Renforcer l'enseignement (post)obligatoire, garantir la cohérence du système éducatif dans une perspective d'efficacité et d'équité et assurer la relève

# ETAPES DU PROGRAMME

## Etape d'initialisation du programme **(fin 2022-début 2023)**

- **Novembre 2022**: Kick off programme, Costra
- **Décembre 2022** : Ateliers de travail, Costra
  
- **Janvier-mars 2023** : GT thématiques, travaux
- **Fin mars 2023**: proposition de premier trains de mesures
- **Dès avril 2023**: processus politique au CE et au GC, priorisation et validation de mesures

## Etape de planification de mesures fortes **(2023)**

## Etape de suivi de la mise en œuvre des mesures **(dès fin 2023 - début 2024)**

# PROPOSITIONS EN REFLEXION

(NON VALIDÉES)

## FORMATION – PROMOTION OFFENSIVE DE FORMATION (INITIATIVE)

### PROMOTION PROACTIVE ET POSITIVE DES PROFESSIONS

Sensibiliser les jeunes aux domaines des soins 12ans -16ans, école obligatoire  
Soutenir les écoles du domaine des soins – évènements ( portes ouvertes, jeux , etc..)  
Campagne de sensibilisation large échelle 12 ans -20 ans  
Visites guidées (projets pilotes )  
Stages adaptés à des jeunes de 12 ans -16 ans (hôpital simulé)

### FORMATION : QUANTITATIF ET QUALITATIF

#### Augmenter le nombre d'étudiants

Eviter le drop out d'étudiants  
Augmenter les aides financières mensuelles pour certains étudiants en difficulté  
Modalités de formation  
Augmenter le nombre de diplômés

#### Encadrement pratique

Motion Gross : formation de PF dans les EMS/ EPSM et soins à domicile  
Augmenter le nombre de PF  
Promouvoir d'autres modèles d'encadrement  
Démarcher d'autres lieux de stages

#### Entrée dans la vie professionnelle

Mieux préparer les étudiants aux réalités des milieux cliniques

- **Groupe cantonal initiative** : DSAS (DGS) - DEF (DGES) – Direction des deux HES en soins infirmiers
- **Plateforme cantonale de formation** : DEF- DSAS
- **INVESTPRO**

# PROPOSITIONS EN REFLEXION

(NON VALIDÉES)

## CONDITIONS DE TRAVAIL 2ÈME VOLET INITIATIVE

Annonces des plannings, rémunérations  
pour des appels à la dernière minute  
Contrat type de travail

Skill-grade mix  
Ratios sécuritaires

Pondérer la pénibilité  
Compensation des horaires de nuisances  
Réductions des heures hebdomadaires  
Infrastructures

Gestion proactive des absences

Soigner l'entrée dans le monde professionnel

→ **INVESTPRO**

# FORMATION PRATIQUE

# BUDGET

## FORMATION DU PERSONNEL SOIGNANT

La DGS soutient la formation par différents fonds.

En 2022:

- **29 millions** ont été accordés pour la formation pratique des professionnel-le-s de santé en formation initiale.
- **3 millions** pour la formation continue.
- Les montants annuels sont pérennes.

# DIFFERENTS FONDS GERÉS PAR LA DGS

## **Le fond de contribution HES/APS (année propédeutique santé)**

- Fonds de formation pratique de la HES-SO (fonds intercantonal)
- L'indemnisation des prestations d'encadrement aux institutions
- En particulier pour le personnel d'encadrement (praticien-ne-s formatrices/eurs formé-e-s),
- Alimenté par des prélèvements auprès des institutions sanitaires du canton

## **Le fond d'allocation de stage**

- Rémunération des stagiaires des professions de la santé (niveau CFC, ES et HES/APS)
- Fr. 400.- par mois

## **Le fond incitatif pour les hôpitaux vaudois**

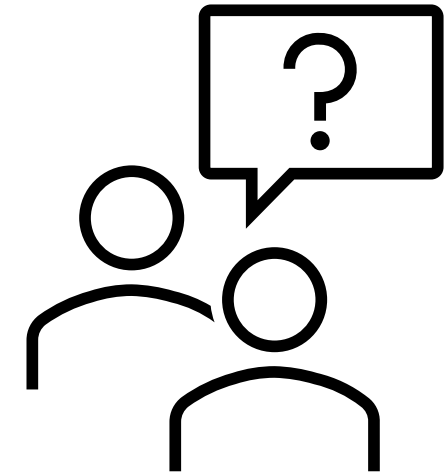
- Un fond incitatif à la formation non universitaire dans le domaine des soignants est conclu en 2013 entre la DGS et les hôpitaux (CHUV et FHV)
- L'alimentation du fonds est prélevée sur l'enveloppe des hôpitaux vaudois

# LE C4

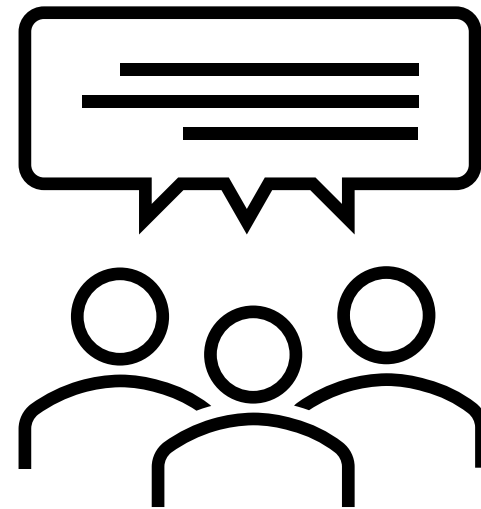
- C4: 38 millions
- HESAV: 86 millions
- Equipements: 29 millions
- 4 bâtiments
- Partenaires : HESAV - La Source - CHUV - FBM Unil -
  
- Le C4 offre des solutions intéressantes :
  - Accueillir plus d'étudiants que les écoles ne le font actuellement, faute de place.
  - Un apprentissage sur le campus pour les aspects pratiques
  - Un contexte pluridisciplinaire



# QUESTIONS



# MERCI



**Teresa Gyuriga Perez**  
Infirmière cantonale

**Direction générale de la santé**  
Avenue des Casernes 2 - 1014 Lausanne  
T 021 316 23 92  
[teresa.gyuriga@vd.ch](mailto:teresa.gyuriga@vd.ch) / [www.vd.ch/dgs](http://www.vd.ch/dgs)